

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.  
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX  
13, QUAI VOLTAIRE

19<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 967 — 23 Oct. 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE  
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



LES FRONTIÈRES DE L'HERZÉGOVINE. — Types bosniaques. — Garde-frontière entre Knin et Livno.

(Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. Charles Yriarte.)



## SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — Le mariage du prince Milan. — Monténégro. — Types des frères de l'Herzégovine. — Les fêtes de Tournai au profit des inondés français. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Les obsèques de Carpeaux. — Questions et réponses, par Charles Joliet. — Une nouvelle œuvre de Gustave Doré. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — M. Marbeau. — Solution d'échecs. — Le monument de Charles XIV à Christiania. — Le nouveau timbre-poste.

GRAVURES : Types bosniaques. — Portraits : Le prince Milan de Serbie, la princesse Kestelk, S. A. Nicolas, la princesse Hélène, Milowich, Perowich, Verbiža, Simdechich. — Le carrousel de Tournai. — Souvenirs de Carpeaux : Le parc de Becon; — *L'Amour blessé*; — *Michel-Ange enfant*; — les obsèques. — Salon de 1875 : *La Réverie*, tableau de M. G. Jacquet. — *L'Histoire des Croisades*, par Michaud. — *Bonnet découvert Richard Cœur-de-Lion*, composition de G. Doré. — Le carnet d'un réserviste (ouze croquis). — La statue de Bernadotte, à Christiania. — Portrait de M. Marbeau. — Modèle du nouveau timbre-poste français. — Echecs et rébus.

## COURRIER DE PARIS

Il y a une histoire qui a fait, sinon la gloire, du moins la joie de la ville de Marseille pendant bien longtemps.

Cette histoire, c'est l'histoire du *Tur*. Un grand tragédien, Talma, je crois, Lafont peut-être, était en représentation dans la patrie de la bouillabaisse. Tandis que la salle entière suivait les mouvements du comédien avec effroi, récoltait ses intonations avec admiration, un Phocéén, un seul, était occupé d'autre chose.

Ce Marseillais avait remarqué que la garde du sultan ne se composait que de trois Turcs au lieu de quatre, comme à l'ordinaire.

Cette diminution d'un garde, alors qu'il s'agissait d'un acteur parisien, avait frappé ce brave spectateur qui ne comprenait pas du tout pourquoi on traitait le célèbre acteur plus cavalièrement que le tragique ordinaire de la ville.

Si bien que malgré lui, et dans les moments les plus émouvants, il s'écriait d'une voix cavernueuse et désolée :

— Manque un *Tur* !

Les spectateurs avaient beau s'indigner et le rappeler à l'ordre, aussitôt le silence rétabli, le Phocéén convaincu s'écriait de nouveau :

— Manque un *Tur* !

Le public, indigné d'abord, finit par comprendre et se mit à rire.

Depuis ce temps, on est sûr d'obtenir un effet sur la Cannebière en disant à propos de tout ou à propos de rien :

— Manque un *Tur*.

En français, cela veut dire : il manque un Turc.

Voilà une plaisanterie perdue à jamais. Aujourd'hui on ne dira plus : Manque un *Tur*; tous les Turcs ont manqué.

Et voilà bien des gens ruinés.

Beaucoup disent :

— Mais aussi quelle diable d'idée d'acheter du turc !

C'est une idée bizarre, en effet, mais il faut bien convenir que ce serait plus que cruel de vouloir que tous les gens qui ont des idées bizarres soient ruinés.

Ce serait l'extinction de la richesse en France et ailleurs.

Certainement, il eût été plus sage, plus patriotique même de placer son argent en rentes françaises, mais on comprend, jusqu'à un certain point, qu'il n'est pas désagréable de doubler son revenu.

Puis voilà deux ans que la presse financière, — une jolie lèpre ! — imprime cette phrase : « Des bruits malveillants ont circulé à propos de l'emprunt turc. Sans vouloir nous faire les défenseurs de la Sublime-Porte, nous ferons remarquer que la Turquie a toujours fait honneur à ses engagements. »

Les penseurs se sont dit :

— Diable ! voilà qui est fâcheux ; on n'aime pas à

faire toujours la même chose ; les gouvernements comme les particuliers sont changeants et changés. Un de ces jours, la Turquie se lassera certainement.

Malheureusement, les penseurs n'ont pas le sou, et cette judicieuse remarque n'a servi à rien.

Toutes les fois qu'une puissance étrangère ne remplit pas ses engagements, ceux qui ont contracté avec elle s'empressent de s'adresser à leur gouvernement et lui reprochent amèrement de n'avoir aucun souci de leurs intérêts.

Ce n'est pas juste.

Quand M. Prud'homme achète 3,000 fr. de rentes turques, il prend un air malin et capable.

— Bonne valeur, excellente valeur, valeur sûre et productive ! murmure-t-il entre ses dents.

Toutes les fois qu'il rencontre un ami ou qu'il cause avec un indifférent, il termine ainsi sa conversation :

— En définitive, moi, si j'étais vous, j'achèterais du turc ; bonne valeur, excellente valeur, valeur sûre et productive.

Mais jamais, au grand jamais, il n'est venu à l'esprit de Prud'homme d'aller consulter son gouvernement sur le placement de ses fonds et sur l'art de les placer avec sécurité.

De bonne foi, pourquoi, quand les désastres arrivent, veut-il que son gouvernement soit responsable de son incurie ou de sa cupidité ?

On dit que les gouvernements anglais et français s'entendent pour exercer une action commune tendant à préserver les intérêts de leurs nationaux.

Eh bien, c'est très-gentil de la part de ces deux gouvernements ; ils font leur devoir, et, en bonne conscience, ils n'y étaient pas forcés.

Les Turcs de l'emprunt vont me servir pour sauter, par une transition facile, aux Turcs de la Restauration.

A cette époque, les Turcs, pour lesquels nous avons depuis versé notre sang en Crimée, nous étaient fort antipathiques : ils persécutaient les Grecs.

Tous les orateurs de l'opposition apostrophaient le Gouvernement, qui gardait une sage neutralité.

Byron parlait pour les îles de l'Archipel, l'Europe le suivait d'un œil attentif.

Ses compatriotes le tournaient en ridicule parce qu'il avait emporté parmi son harnais de bataille trois casques dorés et ciselés.

Trois casques, c'était bien beaucoup, mais ce nombre excessif dénotait que le poète ne voulait pas perdre la tête.

En France, où l'on ignorait le détail des trois casques, on prononçait le nom du poète avec admiration.

Malgré l'opinion publique, le Gouvernement ne bougeait pas. On sait qu'il persévéra dans la même inaction pendant plusieurs années.

On souscrivit un emprunt pour les Grecs, on envoya des secours et des vers, la France entière palpait pour les victimes d'Ibrahim, mais le Gouvernement ne bougeait pas.

Enfin, un jour, un orateur périgourdin monta à la tribune et termina son éloquent discours en s'écriant :

— Que dirait la France, si elle voyait les tombeaux de Miltiade et de Périclès servir de marchepied à l'Ottoman ?

Cette fois, la France n'y tint plus.

Les citoyens parcouraient les rues en se demandant avec effroi ce que dirait la France en voyant des tombeaux servir de marchepied.

La France ne fit pas attendre sa réponse ; elle déclara par ses trente millions de voix que jamais elle ne pourrait s'habituer à voir des tombeaux de guerriers grecs servir de marchepied à qui que ce soit.

Le Gouvernement allait céder à la voix du peuple, qui est la voix de Dieu, on ne sait pas pourquoi, lorsque le ministre, qui était un homme d'esprit qui connaissait bien ses compatriotes, mit presque d'un seul mot un terme à l'effervescence qui agitait le peuple français.

— Monsieur le ministre, lui dit le roi, qu'allons nous faire ?

— Mais rien, sire

— C'est bien peu.

— C'est assez.

— Le discours prononcé par M. M... a mis le feu aux poudres.

— Nous l'éteindrons.

— Comment ?

— Mais en disant la vérité.

— Sur quoi ?

— Sur les tombeaux de Miltiade et de Périclès : ils n'ont jamais existé.

— Permettez ..

— Ou ils n'existent plus.

— C'est possible.

— La France comprendra que si ces tombeaux n'existent plus, ils ne peuvent pas servir de marchepied à l'Ottoman.

— C'est juste, fit le roi en souriant, vous avez réponse à tout.

Le ministre aurait pu ajouter que même, ces tombeaux eussent-ils été encore debout, l'Ottoman n'aurait eu aucune raison de s'en faire un marchepied. Ce n'était pas pratique.

Et les Turcs, voyez-vous, sont des gens fort pratiques.

Les Herzégoviens aussi. Ils ont même trouvé, à l'égard de leurs prisonniers musulmans, un système de contrariété des plus barbares.

Il est dit dans le Coran que tout homme ayant le nez abîmé restera à la porte du ciel ; or, aussitôt qu'on fait un prisonnier, non-seulement on le tue, ce qui l'empêche d'entrer dans les camps, mais encore on lui coupe le nez, ce qui l'empêche d'entrer en paradis.

Il ne faut pas crier ; ces braves gens n'auront pas de brevet d'invention, ce sont les Anglais qui ont découvert ce petit raffinement.

Il paraît que dans le paradis de Brahma on ne parle jamais du nez, mais en revanche, le lit paradis est complètement interdit aux bossus et aux gens contrefaits.

Or, les Anglais faisaient briser, au préalable, l'épine dorsale des insurgés qui finirent par y regarder à deux fois avant d'entrer en rébellion.

Il y a bien longtemps que les choses se passaient de la sorte, et c'est moins pour accuser nos voisins de cruauté que nous consignons ce fait, que pour constater en l'honneur de l'humanité combien les temps sont changés.

Décidément Manon Lescaut a tous les bonheurs. Dieu sait si elle fut aimée pendant sa vie, et si elle ne fut pas regrettée après sa mort, elle eut bien d'autres honneurs.

Janin, notre cher Janin, lui fit aussi, lui, une préface, préface oubliée mais pleine d'esprit, pleine de grâce, pleine surtout de ce *bien dire* dont lui seul connaissait à fond l'art.

Alexandre Dumas n'a pas dédaigné de faire une étude sur elle, mais il ne faut pas lui en savoir trop gré. Tout indique, dans sa façon de parler de l'héroïne de l'abbé Prévost, une estime médiocre, et en cherchant bien on retrouverait un simple hommage rendu à Marguerite Gauthier dans la personne de sa grand-mère.

Les plus habiles dessinateurs n'ont pas dédaigné de rechercher ses traits, et les éditions les plus magnifiques porteront aux âges futurs l'histoire de ses faciles amours.

Manon vient encore d'avoir un succès ; il n'y a de bonheur que pour ces filles-là. Elle a été choisie entre mille pour égayer leurs majestés l'empereur Guillaume et le roi Victor-Emmanuel.

Manon, en cornette, en jupon court, couverte de mouches assassines et légèrement poudrée comme il convient aux personnages de sa sorte, a levé sa jambe à la hauteur de l'œil.

Il est assez curieux qu'en Italie, la terre des beaux-arts et des chanteurs, on ait été obligé de donner, un soir de gala, deux pièces françaises.

Il faut consigner le fait sans tirer aucune conclusion, parce qu'en France, lorsqu'il y avait des représentations de gala en l'honneur de souverains étrangers, on jouait des pièces italiennes, et cela ne prouvait rien.

Paris est bien toujours le même Paris. A peine Carpeaux est-il en terre, que voici toute la série des pantalonnades qui commence. On fait des pèlerinages devant le groupe du nouvel Opéra, tout



Comme devant la grotte de Lourdes, et, malheureusement, il ne se fait point de miracles; les danseuses ne sont pas des saintes.

La grande faiseuse de miracles, c'est la mort. N'attelle pas changé en un instant l'ignoble bouteille d'encre dont on avait souillé l'œuvre du maître en de nombreux flacons de larmes amères.

En vérité, c'est que Carpeaux, qui était aigri par la maladie, et qui, avant d'être malade, était aigri par une foule de choses, avait bien peu d'amis et était fort délaissé de ses anciens camarades.

Un prince étranger a été le seul Français qui ait été vraiment un ami pour Carpeaux. Les journaux ont fait du prince Stirbey un prince russe, M. Stirbey est Valaque.

Après les faux amis, les faux admirateurs, qui, après avoir injurié un homme de talent pendant toute sa vie, le portent aux nues quand il n'a plus besoin d'aller nulle part, voici venir le dernier spécimen de la mauvaise foi et de la tromperie.

C'est le faux artiste qui vend de fausses terres-cuites de Carpeaux.

Celui-là a peut-être une excuse; qui sait s'il n'a pas faim? tandis que les autres...

Voici sa manière de procéder. Ce vaurien arrive chez une personne; comme il expose sa triste situation d'une voix émue, et au moment où l'on met la main à la poche pour se débarrasser de lui, il vous arrête net.

Il ne demande pas la charité, tout au contraire, de la justice; il demande un service et ne veut pas d'arrêt.

Il possède, dit-il, une terre-cuite de Carpeaux; le statuaire avait été son ami, son camarade d'atelier, et, un jour, il lui avait donné le souvenir qu'il vous présente. Il sait votre bonté, et il vient vous supplier de lui rendre un bon office, il lui faut cinquante francs, il les rendra, il le promet, il le jure, et il supplie d'accepter l'œuvre inestimable du maître.

Vous voyez d'ici la scène; la personne connue, mais qui ne connaît rien, donne les cinquante francs et prend la figure de terre, à la condition expresse que l'artiste la retirera dans des temps meilleurs. Elle est à sa disposition; la plupart du temps, même, on refuse le nantissement; mais le gaillard insiste, et la personne connue est enchantée d'avoir rendu service à un brave artiste qui montre tant de délicatesse. Cet enchantement dure jusqu'à ce qu'un ami connaisseur s'écrie, en voyant la fausse terre-cuite :

— Qu'est-ce que c'est que cette malpropreté-là?

— Ou bien, à la visite du marchand de curiosités qui vient proposer d'échanger des bibelots :

— Combien me donnez-vous de ça? demande la personne connue avec un petit air de vanité satisfaite.

— Ah! la sculpture, vous savez, ce n'est pas bien mon affaire.

— Soit; mais dites un prix.

— Non.

— Pour voir si nous serions d'accord.

— D'abord, qu'est-ce que c'est?

— Un Carpeaux.

— Ah! c'est différent.

Le marchand prend la figure, la tourne et la retourne pendant que la personne connue se rengorge. Comme il sait que s'il se permettait d'enlever une illusion à son client il ne serait plus reçu dans la maison, il murmure :

— Non, non, vrai, vous savez, la sculpture, je ne fais pas cet article là.

— Mais enfin, combien m'en donnez-vous?

— Si j'en achetais, j'en donnerais bien 3 francs; mais je n'en achète pas.

Les animaux féroces sont à la mode; il faut bien que tout le monde ait son heure.

C'est avec une joie tempérée, très-tempérée, que les habitants du boulevard Clichy ont appris qu'ils allaient avoir l'aimable voisinage de la ménagerie Pezon.

Cette ménagerie serait, dit-on, la plus complète qui, jusqu'à présent, ait été offerte à la curiosité des Parisiens.

Tous les sujets y sont en double au moins. On est sûr d'avance de ne pas voir sur l'affiche la fa-

meuse bande blanche annonçant *relâche par indisposition*, ou une fermeture pour cause de décès.

Le lion est malade, il y a dix lions pour le remplacer; le tigre a-t-il été contrarié par son épouse, il y a cinq ou six tigres camarades qui sont prêts à entrer en scène à sa place. C'est le seul théâtre où la pâle envie ne fasse pas des siennes et où les artistes ne disent pas pis que pendre les uns des autres.

Il est vrai que ce ne sont pas ceux-là qui élèveront beaucoup le niveau de l'art; mais au moins ils ne le rabaisseront pas.

Je ne vois pas trop ce que le peuple peut gagner à ce spectacle, et je ne saurais mesurer l'étendue de son utilité.

Ceux qui veulent voir des bêtes ne peuvent-ils aller au Muséum ou au Jardin d'acclimatation? Le courage du dompteur deviendra-t-il contagieux? Ce n'est guère probable.

N'est-ce point Pierre Véron qui a raconté cette charmante histoire d'un dompteur qui tombe les lions et entre dans la cage des tigres furieux, et qui tremble devant sa femme qui lui administre à chaque minute des coups de cravache?

Sans compter tous les inconvénients qu'il y aurait pour les « odeurs de Paris » à agglomérer sur un seul point une aussi grande quantité de fauves, il y a bien des choses à craindre.

Puis j'aime mieux parler en toute sincérité : le dompteur Pezon ne m'inspire pas de confiance.

Il a fait des tours de force extraordinaires, il a mainte et mainte fois montré un courage à toute épreuve, mais il a une chose contre lui.

Il y a quelque temps, tous les journaux ont raconté comment ce galant homme avait été dévalisé par son caissier. Eh bien, entre-nous, comment voulez-vous qu'un homme qui ne sait pas dompter un caissier puisse mettre un lion à la raison; comment voulez-vous qu'un homme qui ne sait pas garder son argent puisse garder une centaine de bêtes féroces?

On est fort inquiet dans le quartier.

Voici un procès qui va faire sensation.

Les héritiers Saint-Médard et consorts auraient assigné M. Jules Simon, presque de l'Académie, à l'effet de s'entendre dire et condamner à des dommages-intérêts qui seront fixés ultérieurement, pour avoir porté atteinte à la considération de leur ancêtre à la fête de la rosière de Puteaux.

Il paraîtrait que, pour se faire bien venir de l'Académie française, l'ancien ministre de l'instruction publique n'aurait pas craint d'attribuer au cardinal de Richelieu l'invention des rosières.

Les héritiers de saint Médard, évêque de Noyon, natif de Salency, le véritable inventeur du prix de vertu, auraient été frappé dans ce qu'ils ont de plus cher, et dans un accès de colère, bien légitime d'ailleurs, auraient lancé l'assignation.

On espère qu'au dernier moment, et grâce à de hautes influences, l'affaire s'arrangera, si M. Thiers ne s'en mêle pas.

Ce saint Médard paraît être celui qui fait pleuvoir pendant quarante jours.

Est-ce pour cela qu'on a dit que la vertu était ennuyeuse comme la pluie?

Est-ce en souvenir de ces quarante jours de pluie que l'Académie a voulu avoir quarante fauteuils?

Le procès aurait éclairci bien des choses.

Nous avons reçu une certaine quantité de lettres dans lesquelles nos lecteurs nous reprochent, avec un ensemble touchant, de n'avoir pas parlé d'un scandale qui a fait beaucoup de bruit.

Qu'il nous soit permis, une fois pour toutes, de nous expliquer à ce sujet.

Tous les journaux du monde ont reproduit des lettres qui sont demeurées sans réponse de la part de la personne accusée.

Nous n'aurions donc rien appris à nos lecteurs. D'un autre côté, nous évitons avec le plus grand soin tout ce qui pourrait blesser d'honorables susceptibilités.

Dans le cas qui nous occupe, ou plutôt dont nous ne voulons pas nous occuper, il s'agit d'un homme d'une grande valeur, étourdi peut-être, mais qui mérite les plus grands égards.

Nous regrettons que les journaux, qui ont fait tant de bruit autour de cette ridicule affaire, n'aient

pas compris que derrière le grand écrivain de génie il avait une famille respectable, une épouse digne des plus grands égards.

Puisque nous en sommes à la boîte aux lettres, vidons-la tout de suite.

M. le comte de la R... nous écrit de Melbourne pour demander une légère rectification; nous l'aurions fait avec le plus grand plaisir, tout en ne lui reconnaissant qu'une importance médiocre; mais nous prions notre honorable correspondant de vouloir bien remarquer que l'article dont il parle a paru dans ce journal il y a juste sept mois, et, si nous en jugeons par nous-même, nos lecteurs ne s'en souviendraient point et ne sauraient comprendre la rectification demandée.

Sept mois, c'est un siècle.

Un autre correspondant nous demande des renseignements sur un journal que nous avons annoncé, mais qui n'a vécu que ce que vivent les roses et encore! Qu'il écrive son adresse.

La lettre portant le timbre de Toulouse nous a paru une mauvaise action; l'auteur, sous prétexte de nous demander des renseignements, a la prétention naïve de croire que nous profiterons de ses indiscretions; nous n'en ferons rien, pour bien des raisons.

La première, c'est que ces indiscretions sont probablement fausses, puisque la signature est illisible, la seconde, c'est que tout cela manque d'esprit et est aussi ennuyeux que possible.

La querelle de M. l'abbé de Broglie et de M. de Saint-Mesmin n'a absolument rien d'intéressant. Les adversaires se reprochent mutuellement des faits qui sont trop intimes pour intéresser le public; l'intervention de Francisque Sarcey avait seule donné un peu de lustre à cette polémique de pensionnat.

Je répondrai particulièrement aux autres lettres... quand j'aurai le temps.

Voici les Parisiens qui commencent déjà à trembler de froid. Non que la température ait changé, mais parce que, selon eux, il est des passages d'oiseaux qui sont des signes certains d'un hiver rigoureux.

L'autre jour, une bande de cigognes avait envahi Auteuil et le Point-du-Jour.

C'est, en effet, un fait assez rare, mais qui ne prouve pas grand'chose; les passages se modifient suivant la température des pays que ces oiseaux quittent, et non de celle des pays qu'ils traversent.

Ces signes, fussent-ils certains, ne serviraient pas à grand'chose; nous n'avons guère l'habitude de profiter des bons avertissements. C'est à peine si quelques personnes économes augmenteraient un peu leur provision de bois et de pommes de terre, et comme les marchands de bois et de pommes de terre ne sont pas plus bêtes que d'autres marchands, ils augmenteraient le prix de leur marchandise, et les personnes économes se seraient donné grand mal pour jouer la précaution inutile, une bien vieille pièce qui se joue tous les jours.

Un passage d'ois sauvages a excité un certain étonnement; ces oiseaux étaient tellement nombreux qu'on aurait dit un immense nuage affectant la forme de l'équerre.

L'air en était presque obscurci, et tous les bourgeois étaient sortis pour considérer ce spectacle, assez rare du reste dans la rue Vivienne.

Les commentaires allaient leur train. A la Bourse on sait tout, et un méridional instruisait ses confrères sur les mœurs et coutumes des oies sauvages. Son récit, peut-être exagéré, ne laissait pas que d'être intéressant et on l'écoutait avec un certain plaisir.

— Ah! s'écrie tout à coup un jeune israélite, quel malheur que ce soient des oies sauvages!

— Pourquoi? demande-t-on de tous côtés.

— Mais, répond l'adolescent, parce que si elles n'étaient pas sauvages...

— Eh bien! elles seraient des oies ordinaires.

— Oui, et elles achèteraient du ture.

JULES NORIAC.



## LE MARIAGE DU PRINCE MILANO

**L**e mariage du prince Milano Obrenovitch de Serbie a été célébré solennellement le 17 octobre.

La foule se pressait sur le passage du cortège. Ensuite ont eu lieu la réception et les félicitations d'usage.

Tous les représentants étrangers assistaient à la cérémonie et au dîner de gala.

Le prince Milano a vingt et un ans à peine.



Giovani Milowich, représentant du Monténégro à Trieste.



S. A. Milan Ier, prince régnant de Serbie.



Bojo Petrowich, président du sénat du Monténégro.



La princesse Milène, épouse de Nicolas Ier.



S. A. Nicolas Ier, prince régnant du Monténégro.



La princesse Nathalie Keschko, épouse du prince Milan.

La jeune fiancée, M<sup>lle</sup> Nathalie Keschko, n'a que seize ans; elle est la fille unique d'un colonel russe qui possédait de fort beaux domaines en Valachie et en Bessarabie, et d'une princesse Stourza.

A la mort de son père, elle se retira auprès de son oncle, le prince Mourousi, chef d'une ancienne famille de Phanariotes. Elle a reçu à Paris une éducation aussi complète que variée et parle purement plusieurs langues. Elle joint à un esprit distingué toutes les qualités du cœur; nul doute que ses manières aussi affables que simples ne vailent à la jeune princesse l'affection respectueuse de toute la Serbie. — v. m.



Potar Simdehic', secrétaire du prince Nicolas.



Macho Verbitz', ministre de l'intérieur d' Monténégro.





TOURNAI. — Les fêtes au profit des inondés français. — Le tournoi. — (Dessin de M. Ferdinandus, d'après le croquis de M. Von Elliot, notre correspondant belge.)



## MONTÉNÉGRO

La superficie du Monténégro proprement dit est d'environ 5,000 kilomètres carrés et est habitée par 196,000 Monténégrins et environ 20,000 Serbes et étrangers.

La religion dominante et du pays est la religion catholique grecque, reconnaissant le czar de Russie comme chef de l'Église.

On compte environ 25,000 hommes toujours parfaitement prêts à prendre les armes. Ces 25,000 hommes sont formés en milice et, sur l'appel du prince, se réunissent dans leur chef-lieu de district, pour y attendre les ordres du prince. Ils sont commandés par des commandants de bataillons assistés de capitaines et de lieutenants, lesquels sont placés sous les ordres de voïvodes désignés par S. A. le prince Nicolas I<sup>er</sup> qui, lui, commande toujours en chef. L'armée soldée permanente n'est que celle nécessaire à la garde du prince, et, en temps de paix, ne se compose que de 100 hommes. Mais si la guerre devait être déclarée avec cet État, l'effectif sous les armes serait de 120 à 125,000 hommes, tous aguerris. Le prince régnant, Nicolas I<sup>er</sup>, descend des Petrowich; il est né à Njegous, au Monténégro, le 23 septembre 1841; il fut appelé à régner à l'âge de dix-neuf ans et proclamé prince du Monténégro le 14 août 1860 (après la mort du prince Danilo I<sup>er</sup>, le 13 août 1860). Il épousa, le 8 novembre 1860, la fille du sénateur et voïvode Pierre Vucotich, la belle Milène, née le 22 avril 1847, qui lui a donné trois filles: les princesses Sophie, Militz et Makie, et un fils, qui est l'héritier, le prince Danilo-Alexandre, qui naquit le 30 juin 1874, et dont S. M. l'empereur de Russie est le parrain.

Le prince Nicolas est d'une taille élevée, fier et doux. Élevé aux collèges de Vienne et de Paris, il a visité l'Europe et parle le français, l'allemand, l'italien, le russe et le slave avec beaucoup d'élégance et de distinction.

Ami du progrès, il passe sa vie à procurer à son peuple les moyens de développer le commerce et l'industrie dans son pays. Animé du désir que tous chez lui soient heureux, il reçoit indistinctement, tous les jours, tous ceux de ses sujets qui ont à lui demander justice. Très-juste, ferme, et cependant doux, jamais le moindre murmure quand il a décidé. Aussi est-il aimé et vénéré de son peuple.

Il est assisté dans son gouvernement par seize sénateurs, qui sont chargés de l'expédition de toutes les affaires de l'État.

Le prince ne siège au Sénat que pour des cas très-urgents, laissant généralement la direction entière au président du sénat, qui est de sa famille et qui se nomme Bojo Petrovich.

Voici, du reste, l'ordre du gouvernement :

La commune (selo) est administrée par le centurion.

La réunion de plusieurs communes forme un district, lequel est administré par un capitaine.

La réunion de plusieurs districts forme le natchalstwo, commandé par un natchalnik, ou préfet.

Premier degré, le capitaine de district assisté de deux ou plusieurs centurions.

Deuxième degré, Natchalnig assisté de deux ou plusieurs adjoints choisis par le sénat.

Troisième degré, le sénat, qui est composé de tous les chefs d'administration et des ministres.

Le sénat est présidé par le prince dans des occasions urgentes.

Tout le monde peut en appeler au prince.

L'administration gouvernementale se compose de :

Stanko Radonich, chargé des affaires étrangères et de l'instruction publique;

Macho Vrbtza, intérieur et travaux publics;

Z. rowich, finances;

Plamenatz, guerre;

Matanowich, commerce;

Buchowich, justice.

Le pays est particulièrement montagneux, surtout vers les confins de l'Albanie, au sud de l'Herzégovine. Toute cette partie du pays, qui est très-rocheuse, offre l'aspect le plus dénudé; mais dans les districts des

Bielopawich, Piperis, Rotschani, Moratcha et Joupa, la culture y est florissante et, dans peu d'années, atteindra une importance considérable.

Le *Moniteur de la culture* appelé à y veiller, qui, sur la demande de Son Altesse Nicolas I<sup>er</sup>, y a été envoyé par l'Autriche, a déjà obtenu des produits remarquables.

Cette contrée renferme de vastes forêts vierges d'une exploitation des plus faciles et les essences qu'elles renferment sont des plus précieuses. Le sapin, le pin, le hêtre et le platane y dominent. Ces arbres atteignent une élévation de 120 à 150 pieds. La concession de ces immenses forêts a été achetée par un Français explorateur qui a déjà établi une scierie dans ce pays pour tirer profit de ces immenses forêts, qui sont appelées à rendre à l'État de grands services pour la marine.

Ce pays est très-riche en vignes, mûriers, tabac, orangers, citronniers, grenadiers, figuiers et oliviers.

Ce qui est très-intéressant, c'est que ce peuple essentiellement guerrier est très-doux et d'une probité exemplaire, et que l'instruction y est poussée à un haut degré, et y est obligatoire. Il serait surprenant d'y rencontrer un enfant de dix ans ne sachant pas lire et écrire, et dans les classes supérieures, les langues allemande, italienne, française et russe y sont enseignées.

Macho Verbitza, sénateur et voïvode, ministre de l'intérieur et des travaux publics; jeune encore, et d'une intelligence qui le place à même de rendre de grands services au prince et à son pays.

Potar Sundecich, secrétaire du prince; très-éclairé et très-instruit.

Giovani Milowich, né à Raguse; est le représentant du prince à Trieste, en Autriche.

Bojo Petrovich, président du sénat, jeune encore, mais appartenant à la famille du prince; sait bien conduire les affaires de l'État, aussi conserve-t-on pour lui une estime qui tient à son savoir et à son éducation.

J.-CH. SAINT-HUBERT.

## TYPES DES FRONTIÈRES DE L'HERZÉGOVINE

On sait que l'Herzégovine est resserrée entre la Dalmatie, la Bosnie et la principauté de Monténégro, la frontière du côté de la Bosnie n'est qu'une division purement civile et non point une division politique, puisque ces deux provinces sont sous l'administration de la Turquie; mais du côté de la Dalmatie, depuis Raguse jusqu'à Knin, la montagne aride, difficile, n'est pas la seule frontière redoutable. Le gouvernement autrichien, qui n'a pas, sur ce point, les mêmes sécurités que sur la partie plus au nord, appelée *les confins militaires*, a cependant organisé des corps spéciaux extrêmement pittoresques au point de vue du costume, et dont l'aspect est beaucoup plus oriental que ne le comporte la latitude.

Dans un récent voyage qu'il a fait cette année même dans les provinces slaves de la Turquie d'Europe, M. Charles Yriarte, — dont le nom est dans le souvenir de tous nos lecteurs, — a exécuté, dans le but d'en faire les illustrations d'un volume à publier sur ces curieuses provinces, un grand nombre de dessins d'un véritable intérêt.

Celui que nous donnons aujourd'hui représente un groupe dessiné sur nature, entre Livno et Knin; ces gardiens des passages frontières appartiennent à l'armée territoriale, et forment une sorte de garde civile chargée de la répression des délits et de la surveillance des passages; ils sont catholiques, ils vivent ensemble, et répondent à peu près, comme fonction et organisation, à nos gendarmes départementaux. — M. V.

## LES FÊTES DE TOURNAI

AU PROFIT DES INONDÉS FRANÇAIS

Le splendide cortège historique, dont nous avons donné la description à cette même place, l'an passé, a fait une seconde sortie le 19 septembre avec la même magnificence, le même entrain et le même succès.

Le lendemain, un carrousel organisé dans une pensée humanitaire et de confraternité internationale, réunissait sur la plaine d'exercices les chevaliers, les rois, les empereurs, les pages, tous les cavaliers enfin, et les nobles dames qui formaient le cortège de la veille.

Ces carrousels, qui ont remplacé les tournois du moyen âge, n'offrent pas, il est vrai, les mêmes émotions ni les mêmes dangers que leurs aînés, mais n'en sont pas moins un jeu fort intéressant où la grâce, l'adresse et l'agilité ont toute occasion de se manifester, particulièrement dans une réunion nombreuse comme celle dont nous parlons.

« Les Tournaisiens étaient là » et probablement d'instinct, poursuivant leur but, sans avoir même feuilleté la chronique de leur vieille cité, ils l'ont comme ressuscitée.

Elle est curieuse, cette chronique. Je veux en dire quatre mots :

Outre la fête du *Forestier* de Flandre, qui se célébrait à Bruges, celle des *Rois de l'ÉpINETTE* de Lille et celles de la *Table ronde*, établies dans les anciennes villes, fêtes auxquelles les princes assistaient et joutaient, il s'était formé à Tournai, vers 1300, une société de trente et un bourgeois. Ces compagnons, dit l'historien Cousin, faisaient tous les dimanches un dîner ou un souper, chacun à son tour. Ils avaient une bannière, des pennons et des trompes à leurs armes. On déployait cette bannière « à chaque fois qu'ils disnoient ou souppoient ensemble, et pareillement l'on sonnoit les trompettes, « muses, callemelles, cornes, sarasmois et ie ne seay « quelle autre sorte d'instrumens nommés nacaires. Les « héraux et ménestriers estoient vestus d'une mesme « livrée. S'il advenoit que l'un des trente et un eust enfant à baptizer ou qu'il se mariast, tous les dictz ménestriers s'y employoient, et la bannière y estoit portée. De mesme, quand quelque estrange homme, « d'honneur, venoit en la ville, ils le prioient de disner « ou soupper avec la compagnie, et s'il luy plaisoit « jouter avec les compagnons, on l'armoist et montoit. »

Cette même compagnie donna, en 1330, une fête fameuse qui fut appelée la fête des Trente et un rois : chaque compagnon représentant un des monarques de la cour du roi Arthus. Des hérauts furent envoyés, un an d'avance, pour annoncer la solennité dans toutes les villes et jusqu'à Paris. Celles qui acceptèrent apposèrent leur sceau sur le règlement des joutes, et inscrivirent le nombre des cavaliers et de champions qu'elles enverraient : — car, les Tournaisiens avaient pris l'engagement de les héberger.

Quatorze villes y envoyèrent des compagnies, avec étendards et enseignes. De Valenciennes vinrent quatre bannières avec leurs manants (cavaliers gardes) et onze courants (jouteurs); ceux de Paris vinrent avec trois bannières et dix lances; ceux de Senlis, sans bannière, à trois courants; ceux de Reims, avec trois bannières et huit jouteurs; ceux de Saint-Quentin, avec deux bannières et manants; ceux d'Amiens, avec deux bannières et sept lances; ceux de Saint-Omer, avec une bannière et cinq courants; ceux de Compiègne, avec trois bannières et sept jouteurs. Ceux d'Arras vinrent sans bannière, ainsi que ceux de Bruges, les premiers au nombre de six, les autres de quatorze. Lille, Doullens, Ardenbourg et l'Écluse fournirent aussi des bannières et des cavaliers; de sorte que le nombre total des jouteurs fut de cent seize.

Un nombre au moins égal de jouteurs étaient réunis, le 19 septembre, sur la plaine. Les cavaliers et amazons représentant tous les États et toutes les noblesses, vêtus des costumes historiques de vingt siècles (depuis les Nerviens jusqu'à 1830) ont combattu dans une vaste arène dont les gradins, complètement garnis de « gentes dames et damoiselles » resplendissaient au soleil.

Plus de cent mille curieux se pressaient dans la ville, dans les faubourgs, sur les places et sur les quais, qui — disons-le en passant — excitent l'admiration des étrangers et des touristes.

La fête a été magnifique; organisateurs et acteurs ont fait leur devoir.

Une mention spéciale à MM. les quêteurs. En sortant de chez moi, je n'entendais qu'un cri : « Inondés du Midi de la France, M'sieu! Prenez vos cartes. »

LÉON BEAUXOUX.



## COURRIER DU PALAIS

PAR quelle fatalité certains individus se trouvent-ils placés dans un milieu où leurs mauvais instincts se développent, où ils deviennent des criminels, tandis que, vivant d'une autre vie, dans un autre entourage, soumis à d'autres conditions d'existence, ils auraient suivi, au moins passivement, le droit chemin? car j'ai cette consolante conviction qu'il n'existe pas de criminels de parti pris. L'exemple que nous présente l'horrible affaire jugée par la cour d'assises des Côtes-du-Nord est frappant. Yves Hery est né dans une petite commune de ce département; ses parents sont de pauvres cultivateurs. Le jeune homme était brutal, violent, il montrait bien aussi quelque penchant à l'ivrognerie; mais la funeste guerre de 1870 l'enlève à son foyer, le voilà soldat et il se conduit vaillamment; il est blessé sur le champ de bataille et amputé du bras droit, il est décoré de la médaille militaire et, la guerre terminée, il est renvoyé dans son village. Aussitôt, Hery recommence à boire, il ne quitte plus les cabarets, il devient la terreur du pays. Cependant, tant qu'il reste à la charge des deux vieillards, ceux-ci n'ont pas de reproche grave à lui faire; mais quand sa pension est liquidée, quand il lui faut contribuer à son tour aux charges de la famille, il s'irrite, il se plaint, il menace. Enfin, un matin, il boit des bols de cidre, il boit des verres de vin blanc, il n'est pas ivre, mais il a des idées sombres, il dit volontiers à ceux qu'il rencontre qu'il a « un mauvais coup à faire. »

Et maintenant qui se chargera d'expliquer la pensée qui aurait présidé à l'acte féroce, odieux, qu'il a commis, une tentative de parricide sans provocation, sans prétexte? Vers le milieu de la journée, il rentre à la maison, il renvoie deux enfants qui jouent dans la cour, il renverse sa mère, d'un coup de pied, lui écrase la tête à coups de talon et il crie à son chien : Mors là-dans! Pendant qu'on relève la malheureuse femme et que l'on va chercher les gendarmes, il commence une partie de dominos et, dès son premier interrogatoire, il fait des aveux complets. Il a proféré des menaces, mais il les explique ainsi : « Il est vrai que ça me coûtait de la nourrir; mais je n'avais pas la pensée de la tuer; je disais seulement (seulement!) que je la verrais mourir avec satisfaction. » Tout cela est si horrible que la justice n'a pas voulu croire d'abord à une volonté saine et responsable, l'état mental d'Yves Hery a été l'objet d'un examen médical, et les médecins ont tous été d'accord pour déclarer que bien que l'accusé ait poussé l'habitude d'ivrognerie jusqu'à l'abrutissement, il était responsable de ses actes.

Mais que voulait-il? qu'espérait-il? Il savait bien que ce crime, commis publiquement, amènerait une répression; le calcul est donc impossible à supposer, et, d'ailleurs, quand on a l'intention de tuer, on se munit d'une arme. Telles sont les considérations qu'a fait valoir le défenseur pour obtenir du jury l'admission de circonstances atténuantes. Hery a été condamné, en effet, aux travaux forcés à perpétuité et dégradé de la médaille militaire. Sa mère a survécu, elle est à peu près guérie, contre toute prévision, des horribles blessures qu'elle a reçues. Pauvre femme!

Je crois bien que ma mémoire ne me trompe pas quand elle me souffle que la cour d'assises de la Creuse est celle qui a le moins de crimes à enregistrer et à punir. Aussi peut-on se faire une idée de l'émotion causée, il y a environ trois mois, par l'assassinat commis par un vieux chiffonnier, un homme de soixante et un ans, sur sa femme, dans la petite ville d'Aubusson. On ne saurait jamais imaginer ce qu'a souffert la victime depuis qu'elle a épousé Mérigot, en 1839; pendant trente-six ans elle a été soumise aux tortures les plus féroces et de la plus ingénieuse cruauté. Mère de huit enfants, elle était encore dépouillée de force de ses vêtements et battue avec des orties, pendue par les pieds... Je m'arrête. Enfin, après trente-six ans de martyre, elle s'enfuit chez sa fille et elle parle; la séparation de corps est prononcée sur sa demande; c'est alors que Mérigot, qui est privé de son jouet, attend sa femme sur un chemin et lui brise le crâne à coups de pierre.

Mérigot, comme Hery, le vieillard comme le jeune homme, était adonné à l'ivrognerie jusqu'à l'abrutissement, et, comme Hery, il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Que pourront se dire ces deux misérables, quand ils se rencontreront sous la casaque du forçat?

Voilà des tableaux bien sombres; mais que puis-je y faire? vous savez bien, lecteurs, que bien loin de chercher l'intérêt des récits dans l'exagération, je passe bien des atrocités. On s'accorde à trouver plus gaie l'histoire de Rorbert, ce voleur que la cour d'assises de la Seine vient de condamner à quatre ans de prison et à dix ans de surveillance. Un marchand de vin avait eu l'imprudence de lui louer une chambre contiguë à son appartement. Rorbert, à force d'écouter aux portes, apprit que son propriétaire avait quelques milliers de francs serrés dans une armoire de sa chambre à coucher, dont la fenêtre est sur le même plan que la sienne. Vers dix heures, il passe d'une fenêtre à l'autre en suivant le rebord extérieur du mur; le marchand de vin et sa femme sont dans leur boutique, il ne sera donc pas dérangé; il allume une chandelle et va forcer la serrure du meuble, lorsque tout à coup la marchande de vin, qui est montée sans lumière et pieds nus, pénètre dans la chambre. Rorbert ne perd pas la tête, il souffle la chandelle, saute par la croisée, tombe dans la rue! Un honnête ouvrier se serait tué vingt fois; Rorbert entre tranquillement dans la boutique comme s'il venait de se promener. Mais ici la chance commence à l'abandonner; il avait été vu, et malgré ses protestations, dont il ne s'est pas départi même devant les jurés, il a été pris et condamné, comme je vous l'ai dit ci-dessus.

Rorbert est Allemand, et, comme on lui demandait pourquoi il est venu en France, il a cru se rendre intéressant en disant qu'il avait fait partie d'une société secrète formée en Allemagne dans le but d'arriver à l'assassinat de M. de Bismark, et qu'il avait été expulsé pour cela! C'est un peu moins spirituel et un peu moins heureux que le saut par la fenêtre.

Dans les procès civils, je ne trouve rien de bien intéressant à vous raconter; la chambre des expropriations a repris ses travaux, et le tracé du boulevard Saint-Germain va voir incessamment deux beaux tronçons mis à jour et déblayés, de la rue Hautefeuille à la rue de l'Ancienne-Comédie, et de la rue Gozlin à la rue Bellechasse. Du reste, les débats présentent toujours la même physionomie : de la part de la Ville, des offres qui ne brillent pas précisément par la largeur; de la part des expropriés, des demandes fabuleuses, des demandes « par-dessus les maisons, » pourrait-on dire; puis le jury qui coupe à peu près la poire en deux, mais donnant plutôt meilleure part à l'exproprié.

La seule affaire qui ait quelque actualité est la demande formée par M<sup>me</sup> Carpeaux, la veuve du grand artiste que nous venons de perdre, devant le juge des référés.

Dans le dernier numéro du *Monde illustré*, vous avez appris que le prince Stirbey, l'ami dévoué de l'éminent sculpteur, lui avait fait meubler une petite maison auprès du château de Bécon, que lui-même habite; c'est là que le malade a rendu le dernier soupir, et c'est là que le corps sera conduit au cimetière de Courbevoie, puis ramené à Valenciennes, sa ville natale, où aura lieu une cérémonie funèbre et où un tombeau sera élevé par souscription. Le conseil municipal, réuni d'urgence, a pris cette décision et en a fait part à M. le prince Stirbey. Les journaux ont publié tous ces détails. M<sup>me</sup> Carpeaux, en son nom personnel et en qualité de tutrice de ses enfants mineurs, se plaignait d'avoir été tenue à l'écart de cette réglementation des funérailles de son mari dont le soin appartenait à elle seule. Cependant, en raison de la publicité donnée à cette usurpation, elle comprenait qu'elle se trouvait en présence d'un fait accompli sur lequel on ne pouvait revenir sans causer un grand scandale; elle consentait donc à ce que le corps ne fût pas ramené à son domicile, mais elle demandait que le service religieux et l'inhumation eussent lieu à Auteuil, se réservant exclusivement le droit de régler les cérémonies des funérailles, et de répondre aux propositions que la ville de Valenciennes pourrait lui adresser à elle-même.

Après avoir entendu les observations présentées au nom de M. et M<sup>me</sup> Carpeaux père et mère, et de M. le prince Stirbey, le juge des référés, tout en rendant justice au sentiment qui avait inspiré M<sup>me</sup> Carpeaux, a décidé qu'il ne serait rien modifié à des dispositions

prises pour assurer le plus d'éclat possible aux funérailles du grand artiste.

PETIT-JEAN.

## LES OBSEQUES DE CARPEAUX

NOUS avons dit que le prince Stirbey avait installé le malheureux Carpeaux à deux pas du château de Bécon, rue Saint-Denis, 237, dans une coquette habitation à trois étages, gaie comme le paysage qui l'environnait.

Le château de Bécon, avec son parc aux arbres séculaires, sa belle orangerie et ses larges allées, était jadis la propriété d'un banquier de Bordeaux. Pendant le siège, il fut tour à tour occupé par les soldats et par les mobiles, et servit ensuite de camp retranché aux gardes nationaux et aux troupes. Le parc était la promenade favorite du grand artiste, qui, après avoir humé l'air à pleins poumons, se faisait arrêter sur la plateforme, à la *Butterie*.

Les obsèques du grand artiste ont eu lieu solennellement dans l'église de Courbevoie. Malgré l'intervention de M<sup>me</sup> Carpeaux, qui avait introduit, au dernier moment, un référé pour que le corps de son mari lui fût livré à la sortie de la maison mortuaire, la cérémonie a suivi l'ordre établi par M. le prince de Stirbey.

Le train de Paris avait amené plus de deux mille personnes, artistes peintres ou sculpteurs, hommes de lettres, architectes, etc...

Carpeaux, couché dans son cercueil, le visage découvert, au milieu d'une chapelle ardente établie dans une pièce du rez-de-chaussée, regut, avant le départ pour l'église, les derniers adieux de quelques amis intimes. A midi et demi, le cortège se mit en marche.

En tête, un peloton de vingt hommes du 71<sup>e</sup> régiment de ligne, et immédiatement après, le char à quatre chevaux, avec cocher et postillon; aux coins du drap, MM. H. Wallon, ministre de l'instruction publique, de Chennevières, directeur des beaux-arts, Alexandre Dumas, le prince Stirbey, Guillaume et Cherrier.

Derrière le cercueil, sur lequel on avait placé la croix d'officier de la Légion d'honneur et de larges couronnes de fleurs naturelles, venaient M. Carpeaux père et M. Douai, ami de la famille.

M<sup>me</sup> Carpeaux mère avait tenu à accompagner son fils.

Après la cérémonie religieuse, le corps, replacé sur le char, a été conduit au cimetière de Courbevoie et déposé dans un tombeau provisoire.

Pendant l'office, M. Caron (de l'Opéra), a chanté le *Domine*, de Monpou; puis on a entendu un *Dies iræ*, chanté par les chœurs; le *Pie Jesu*, de M. Faure, dit par M. Caron; l'*Agnus*, de M. Grisi (de l'Opéra), chanté par l'auteur.

M. de Chennevières a prononcé sur la tombe un discours fort remarquable, dans lequel il a apprécié au point de vue de l'art l'œuvre tout entier de Carpeaux.

V. M.

## QUESTIONS &amp; RÉPONSES

QUESTION N° 36. — *Les animaux libres ou dans l'état de domestication n'ont-ils pas des lois, des rapports sociaux et fraternels?*

*N'observe-t-on pas aussi chez les fleurs des phénomènes analogues à ceux qu'on peut constater dans les relations des êtres animés?*

(Suite)

Lettre du Solitaire :

« On pourrait écrire un gros livre pour répondre à la double question du *Monde illustré*, mais il faudrait avoir la tête d'un savant et le cœur d'un poète. Grandville, dans sa ménagerie humaine de *Types animalisés*, a montré les affinités des êtres inférieurs avec *Sa Majesté le roi des Singes*. On connaît cette fantaisie qui, par une gradation calculée des lignes, métamorphose le profil de l'Apollon du Belvédère en tête de grenouille. Que d'exemples de politesse fourniraient l'histoire





Le parc de Bécon, sa promenade favorite. *L'Amour blessé*, sa dernière œuvre. *Michel-Ange enfant*, couronné par Carpeaux. Ses obsèques.

SOUVENIRS DE CARPEAUX. — (Dessin de M. Scott.)





Jules LAVÉE

M. J. ROBERT sculp.

LA RÉVERIE

Tableau de M. J.-G. Jacquet (Salon de 1875), appartenant à M. E. Turquet, député (Album Goupil).

Dessin de M. J. Lavée, gravure de M. J. Robert.



anecdote des animaux célèbres, depuis le lion d'Androclès jusqu'au chien blessé, guéri par un médecin auquel il amène tous ses camarades écloppés.

Un jour, les éléphants de Ceylan, qui déchargent les barques sur le port, s'étaient mis en grève. Leur conducteur se désola, il leur montre par ses gestes que c'est lui qui subira la peine de leur paresse, et les éléphants, attendis par sa pantomime expressive, se rendent docilement au travail.

Regardez un chameau, qui s'agenouille pour recevoir ou déposer un fardeau. En Afrique, les enfants arabes jouent avec les chevaux en liberté comme avec des chiens.

Je crois que nous nous imaginons trop volontiers que la nature a travaillé pour la plus grande gloire des académiciens, bien qu'elle leur donne souvent la preuve de leurs contradictions. J'ai une grande admiration pour les classifications de Linné, mais je préfère ce simple mot de Jean-Jacques Rousseau : « Ah! voilà de la pervenche! »

Lettre signée : Un naturaliste :

« Oui, monsieur, les animaux sont polis; mais comme chez les hommes, il y a des animaux bien mal élevés. Voici une petite scène de la vie privée des animaux dont j'ai été témoin :

Je passais rue de la Ferme-des-Mathurins, l'ancien quartier général des marchands d'oiseaux. Dans une cage assez spacieuse étaient deux perroquets : l'un vieux et pelé, l'autre jeune et brillant comme une émeraude. Pendant que je les observais, on vint leur apporter des graines. Le vieux perroquet s'approcha de la mangeoire, fit tranquillement son repas, et quand il fut bien repu, il retourna sur son perchoir.

Le jeune l'avait regardé faire dans une attitude pleine de désir et de mélancolie, et je m'étonnais de ne pas le voir manger. Le vieux camarade avait le dos tourné et digérait. Enfin, il s'approcha lentement de la mangeoire par une évolution savante; les graines sont à portée de son bec, il allonge le cou, mais au moment précis où il allait saisir un grain de chènevis, l'autre se retourne soudain et lui décoche un formidable coup de bec sur la tête. Ce manège se renouvela cinq ou six fois de la même manière. De guerre las et à moitié assommé, le petit perroquet s'en alla se blottir, le ventre creux, dans un coin de la cage. Quelques instants s'écoulèrent. Le despote descendit de son perchoir, majestueux et grave, prit une graine dans son bec et la présenta à l'esclave, pour lui faire bien comprendre qu'il ne devait pas manger sans sa permission. On pourrait tirer de cette petite histoire une grande théorie politique. »

Lettre signée : Alceste :

« On rend aux loups cette justice qu'ils ne se mangent pas entre eux, et bien des philosophes ne pourraient pas en dire autant, sans avoir l'excuse de la faim. La société a fait aux loups une situation inacceptable. Pour eux, naître est un crime; ils sont condamnés à mort dans le ventre de leur mère, et je trouve que ceux qui échappent reçoivent une trop large part dans la répartition des coups de fusil. Les animaux valent mieux que nous, et aimer les chiens, c'est connaître les hommes. »

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au *Monde illustré*, 43, quai Voltaire, Paris.

CHARLES JOLIET.

## UNE NOUVELLE ŒUVRE DE GUSTAVE DORÉ

Le grand artiste populaire, qui est tout à la fois peintre, dessinateur, aquarelliste, graveur à l'eau-forte, nous avons nommé Gustave Doré, après avoir illustré la Bible, Dante, La Fontaine et Rabelais, vient de terminer une nouvelle œuvre, plus complexe, plus dramatique et plus merveilleusement variée encore que ses aînées. Il a enrichi de cent grandes compositions l'*Histoire des croisades*, de Michaud.

On sait que, pour donner à son livre « tout à la fois le mérite de l'exactitude et la couleur poétique des vieux siècles », l'illustre académicien visita tous les lieux illustrés par les croisades. Il avait lu et commenté les chroniqueurs français et étrangers, sans ou-

blier les chroniqueurs arabes; il voulut encore voir par lui-même. Au point de vue de l'érudition et du style, l'*Histoire des croisades* est considérée comme une œuvre monumentale, et, à ce titre, elle réclamait des illustrations spéciales.

Aucun artiste ne semblait plus apte à ce genre de travail que Gustave Doré. Pour cette œuvre, le grand artiste a dessiné avec une étonnante précision les intérieurs gothiques du moyen âge, les splendeurs orientales, les paysages sévères ou grandioses de la Palestine et de l'Égypte. Ici, des mêlées pittoresques; là, un massacre dans une mosquée. Un frais paysage, une halte près d'une fontaine contrastent avec ces scènes d'horreur ou de carnage. On dirait que l'artiste a vécu du temps de ces chevaliers, tant il les connaît bien.

L'*Histoire des croisades* est en quelque sorte le Livre d'Or des nations anglo-normande, danoise, scandinave, allemande, hongroise et italienne, mais elle intéresse surtout la France. La part de chacun n'a pas été la même, mais le but était commun, et la gloire acquise par les ancêtres est devenue le patrimoine de tous. A ces points de vue divers, nous ne pouvons que féliciter MM. Furne et Jouvet, d'avoir songé à faire de cet excellent livre une édition qui, sous le rapport du mérite des illustrations, de l'impression, du papier et des caractères, fût vraiment digne du sujet.

La belle page que nous reproduisons aujourd'hui permettra, mieux que toutes les descriptions, d'apprécier l'importance et la valeur artistique de la nouvelle série de Gustave Doré.

Nous voudrions que notre format nous permit de reproduire une œuvre non moins remarquable où les brillantes qualités du maître éclatent dans toute leur originalité. Nous voulons parler d'une eau-forte d'une dimension colossale, la plus grande, peut-être, qui ait été osée, dont nous avons l'épreuve sous les yeux, représentant un jeune moine néophyte au milieu de ses frères vénérables.

Ici, Gustave Doré a trouvé le moyen de formuler sa pensée sans intermédiaire; c'est bien sa main suivant l'inspiration et la traduisant par le burin fidèle avec toute la franchise, toute l'émotion, tout l'esprit que recèle l'infatigable artiste.

Nous savons que dix fois ce travail a été repris patiemment et consciencieusement; c'est donc un travail de bénédictin que s'est imposé celui qui, de son cerveau, a fait jaillir tant de créations diverses; aussi sera-ce une révélation dans l'art des aquafortistes et un nouveau et éclatant succès pour l'auteur. — E. H.

## THÉÂTRES

THÉÂTRE-ITALIEN : Représentations de M. Ernesto Rossi ; *Amleto*. — VARIÉTÉS : *la Boulangère a des écus*, opérette en trois actes, par MM. Henri Meilhac, Ludovic Halévy et Offenbach.

Je ne suis pas de ceux qu'attriste l'approche de l'hiver; je l'attends de pied ferme, au contraire. C'est la grande saison où *Paris restera chez lui*. Mots flamboyants! Invitation féérique! — Insensés ceux qui veulent fuir l'hiver! D'abord l'hiver, malgré son nez et ses mains rouges, a de grands agréments. C'est un temps de luxe, qui a fait découvrir les plus ingénieuses coquetteries, qui a fait inventer de bien plus spirituelles lumières que le soleil; c'est enfin le temps des soupers! — Le souper est le seul repas digne et délicat où l'on ne plante pas sa cuiller dans de grasses choses, et où les femmes soient elles-mêmes une illumination. — D'ailleurs, où le fuir, l'hiver? où trouver une température agréable? Je n'aperçois cela que sur les berges de l'océan Pacifique; encore me faut-il m'en rapporter aux voyageurs. Or, ce sont ces messieurs, accompagnés de médecins et de maîtres d'hôtel, qui avaient déjà prôné le printemps éternel du Caire et d'Alexandrie. Ah! oui, parlons-en! Il est joli comme le fameux mois de mai, cet éternel printemps de l'Égypte!

Théophile Gautier, qui s'y connaissait et qui était tout aussi frileux qu'un autre, était allé passer un hiver en Russie, le pays de l'hiver. Il donne envie d'y courir, quand il décrit les beautés et les plaisirs

du froid. La haquenée de Faust ne va pas plus vite que son traîneau, lorsque, couvert des plus riches fourrures que cingle vainement la poussière de la neige, il va, la nuit, boire du vin de Cliquot à trois lieues de Saint-Petersbourg, dans un palais de fées ruisselant de lumières.

Jouissons de l'hiver, en nous faisant l'été dans des chambres bien closes, par de bonnes cheminées au haut desquelles nous écrivons : « On ne fume pas ici. » Et puis, ne l'oublions pas, l'hiver nous ramène les belles représentations théâtrales, les salles regorgeant de toilettes, de diamants, de bras nus, d'éventails. Ces représentations sont déjà revenues au Théâtre-Italien avec Ernesto Rossi, — et le Théâtre-Italien s'est remis tout à coup à revivre de sa splendide vie d'autrefois.

Décidément l'Italie nous a envoyé un grand artiste. C'est à ce point que le public parisien commence à se demander sérieusement si, dans tous ses théâtres, il a quelqu'un à opposer à M. Rossi. Après *Othello*, M. Rossi vient de jouer *Hamlet*, avec une supériorité qui met à néant toutes les comparaisons qu'on serait tenté de faire. On n'avait pas encore idée d'une telle pureté et d'un tel charme de diction, unis à un si profond sentiment de la pensée shakspearienne. Depuis hier, nous connaissons *Hamlet*, ou plutôt nous le reconnaissons, car c'était ainsi que nous l'avions rêvé. M. Ernesto Rossi a obtenu un succès qui ne peut que croître, et qui honorera le public autant que l'artiste, en prouvant au monde que nous avons toujours le goût du grand art et l'enthousiasme pour les chefs d'œuvre.

D'*Hamlet à la Boulangère a des écus*, la distance est grande, si grande que je n'essayerai pas de la combler. Mon confrère, Albert de Lasalle, persiste toujours à ne point considérer les Variétés comme un théâtre lyrique et Léonce comme un grand chanteur. Pour ces causes, il m'abandonne sans remords le compte rendu de la nouvelle opérette qui a emprunté son titre à la chanson populaire que l'on sait. — Ma foi! j'avouerai ingénument que c'est le rappel de cette chanson qui m'a fait le plus de plaisir dans toute cette pièce, où je n'ai point retrouvé l'intensité des cocasseries et l'aimable démençance qui ont fait le succès des *Brigands* et de *Barbe-Bleue*. La cascade y est reléguée au second plan, et le livret ne serait point déplacé sur la scène nationale de l'Opéra-Comique, où les mêmes auteurs ont déjà fait jouer *Josc-Maria*.

Il s'agit, dans *la Boulangère a des écus*, d'un perruquier, un niais, égaré dans la conspiration de Cellamare. Je m'attendais à bien des choses, excepté à retrouver la conspiration de Cellamare. Je sais bien que MM. Meilhac et Ludovic Halévy n'ont eu d'autre but que de s'en moquer. Mais c'est égal, c'est bleu. Nous avons donc revu les éternels pages du Régent (ô Nocé! ô Sabran! ô Ravannes!) les exempts, les mouches, les heiduques, Toinon et Margot, toute la défroque d'une époque qui m'est chère, mais dont on abuse terriblement depuis quelques années. A peine sortis des *Prés Saint-Gervais* et de *la Belle Bourbonnaise*, peut-être aurait-on bien fait de nous laisser respirer.

Un point sur lequel je ne peux me défendre d'insister, c'est la manie qu'on a d'écrire toujours le même rôle pour M. Dupuis. Que ce soit le berger Paris de *la Belle-Hélène*, le grenadier Fritz de *la Grande-Duchesse*, ou le perruquier Bernadille de *la Boulangère a des écus*, c'est toujours un bel homme autour duquel s'empressent toutes les femmes, déesses ou grisettes, et qu'elles saluent invariablement de ce refrain : « Ah! qu'il est beau! » A quoi M. Dupuis répond avec une souriante modestie : « Oui, je suis beau, je suis beau. » Cette perpétuelle adulation de la personne de M. Dupuis engendre une monotonie d'effets qui saute aux yeux. Et puis, cela devient agaçant.

Les deux femmes qui se disputent M. Dupuis dans la pièce nouvelle s'appellent M<sup>lle</sup> Aimée et M<sup>lle</sup> Paola Marié. Le succès a été pour la seconde, qui est en progrès comme chant et comme jeu. — MM. Pradeau, Berthelier, Baron, auraient pu être mieux utilisés. Que diable allaient-ils faire dans cette maudite conspiration de Cellamare?

CHARLES MONSELET.



L'HISTOIRE DES CROISADES

PAR MICHAUD

Illustrée par GUSTAVE DORÉ



BLONDEL DÉCOUVRE RICHARD CŒUR-DE-LION

Gravure extraite de l'ouvrage publié par la maison Furne, Jouvet et Co.





1. En permission. 2. 4 hommes et 1 caporal pour faire son sac. 3. Promenade militaire. 4. Le moulin à café. 5. Surprise d'un poste... à coups de pommes. 6. Un prisonnier. 7. La petite guerre. 8. Nettoyage des armes. — Hélas! 9. Une cantinière. 10. Permission de théâtre pour figurants. 11. Le fameux mouchoir contenant la défroque tant désirée du simple pékin.

A. DAUDET ARDE

M. Sahib

Le carnet d'un réserviste. — (Par M. Sahib, réserviste au 104<sup>e</sup> de ligne.) — Voir le dernier numéro.



## CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : Reprise du *Val d'Andorre*, opéra comique en trois actes, de M. de Saint-Georges, musique de Fromental Halévy.

Le *Val d'Andorre* appartient à ce genre de drames anxieux et pleurards dont *la Pie voleuse* est restée le parfait modèle.

Le plaisir qu'on y va chercher est de ne point respirer pendant deux heures et demie au spectacle de l'innocence opprimée; puis de se détendre au dernier quart d'heure en voyant la vertu sortir enfin d'embarras. D'où il ressort pour toute morale que l'esprit du spectateur se plaît à ce jeu de va-et-vient de la tristesse à la joie, du noir au blanc, du froid au chaud.

Il se dégage aussi de la pièce de M. de Saint-Georges quelque peu de cette émotion contenue dans un fait-divers rédigé à la manière noire. En sortant de la représentation, il semble que l'on vienne de lire dans un journal :

« On nous écrit d'Andorre : « Notre petite république, d'ordinaire si paisible, vient d'être le théâtre de... » — Puis l'histoire de la jeune paysanne Rose-de-Mai, « dont les antécédents étaient excellents, » et qui a volé 4,500 francs à la fermière Thérèse pour racheter de la conscription le beau M. Stephan, qu'elle aime... La fin de l'entre-filet donnerait le détail du procès criminel intenté à la pauvre fille, et de la façon dont il finit par un acquittement quand la fermière se désiste « comme partie civile, » en avouant que l'accusée n'est autre qu'un enfant clandestin à elle appartenant. Et le rédacteur eût ajouté : « A cette occasion, Jacques Sincère, le vieux chevrier, bien connu dans nos montagnes, n'a cessé de gémir et d'envoyer à tous les échos les notes les plus désolées de sa cornemuse. Par contre, et comme le comique ne perd jamais ses droits, un sieur Lejoyeux, capitaine recruteur au service de la France, s'est répandu en lazzi qui ont mis nos populations en belle humeur. De mémoire d'Andorrais, on n'avait jamais tant pleuré, ni tant ri dans notre tranquille vallée. »

Le fait est que, de son côté, le public de l'Opéra-Comique rit et pleure, à la volonté de l'auteur, chaque fois qu'on lui donne le *Val d'Andorre*. La pièce « porte », comme disent les gens de théâtre; aussi il n'a pu entrer dans notre pensée de la tourner en dérision pour l'avoir rapprochée de *la Pie voleuse*, et nous être amusé à en esquisser le compte rendu à la manière des rédacteurs de faits-divers.

D'ailleurs le livret de M. de Saint-Georges a un mérite, qui se fait bien rare depuis quelque vingt ans et auquel il faut que la critique rende les armes; il est disposé de la façon la plus heureuse pour féconder l'inspiration du musicien.

Les scènes s'y suivent rapides, mouvementées et surtout colorées. Les personnages y sont dessinés aussi d'une façon très-nette et très-enlevée. Ce vieux chevrier gémissant, ce joyeux drille de capitaine, ce chasseur de chamois sont de parfaits « bons-hommes » d'opéra-comique, et les chansons qu'ils chantaient étaient comme notées d'avance dans leurs gosiers.

Ces personnages typiques et faits pour saisir l'esprit du compositeur dès la période embryonnaire du travail, sont des créations de M. de Saint-Georges. Pour ce qui est du fond de la pièce, il a déclaré lui-même dans un article de journal qu'il l'avait trouvé à Niort; qu'on lui avait montré dans la prison de cette ville une jeune fille de la campagne qui avait volé de quoi racheter son bon ami du service militaire, et qu'aussitôt lui était venue l'idée première du *Val des Deux-Sèvres* (pardon!) du *Val d'Andorre*.

De fait, le compositeur, bien servi par le librettiste, n'a eu qu'à se laisser aller à son inspiration.

La partition du *Val d'Andorre* comporte deux ordres de morceaux écrits de deux encre distinctes. On y trouve des pages qui, telles que le véhément finale du second acte, appartiennent au style du grand opéra; puis à profusion des romances, des chansons, des villanelles, des couplets d'opéra-co-

mique enfin, qui, pour l'esprit, la tournure et la ciselure élégante, sont ce que le compositeur parisien a jamais trouvé de plus délicat et de plus piquant.

Obin a donné, dans le rôle du chevrier, tout ce qu'on attendait de son art consommé comme chanteur et surtout comme acteur. Les personnages de caractère sont toujours rendus par lui avec une grande puissance de relief (se rappeler Nicanor dans *Herculanum*, Philippe II dans *Don Carlos*, etc...). — M<sup>lle</sup> Chapuy chante avec tout le charme de la jeunesse, et aussi déjà avec beaucoup d'acquis la partie de Rose-de-Mai. On l'a surtout applaudie pour la manière distinguée dont elle a dit les couplets de la marguerite. — Montjauze a retrouvé, en chantant le rôle de Stéphan, une bonne partie de son succès à l'ancien Théâtre-Lyrique. — Barré est chargé des joyeusetés du capitaine-recruteur; et les autres rôles sont confiés à M<sup>lle</sup>s Ducasse et Vidal, et à Nicot.

Voici maintenant, comme appendice à cette chronique, quelques notes brèves et concluantes, quelques chiffres touchant l'auteur du *Val d'Andorre* et sa laborieuse carrière de musicien.

Halévy, mort à Nice en 1862, était né à Paris en 1799.

La première étape heureuse de sa vie d'artiste fut marquée par le prix de Rome, qu'il obtint en 1819.

Revenu à Paris, après le séjour réglementaire en Italie, notre compositeur chercha sa route en tâtonnant, et ne rencontra le succès qu'en 1835, année où il donna coup sur coup *la Juive* à l'Opéra et *l'Éclair* à l'Opéra-Comique. Ce furent deux triomphes, que le gouvernement d'alors consacra par la croix de la Légion d'honneur.

Très-ardent au travail, Halévy a fait représenter vingt-neuf ouvrages dramatiques, dont :

Huit opéras (depuis *la Juive*, 1835, jusqu'à *la Magicienne*, 1858).

Deux opéras-comiques (depuis *l'Artisan*, 1827, jusqu'à *Valentine d'Aubigny*, 1856).

Deux opéras italiens : *Clari*, 1829; *la Tempesta*, 1830.

Deux ballets : *Manon Lescaut*, 1830; *la Tentation*, 1832 (ce dernier en collaboration avec Casimir Gide).

Ce n'est pas tout; il a laissé encore sept partitions dont plusieurs, nous dit-on, sont terminées, et n'attendent que le bon vouloir des directeurs de théâtre. En voici la liste qui, pour le dire en passant, est sinon inédite, du moins assez difficile à se procurer :

Les *Bohémiens*, *Érostrate*, *Pygmalion*, *Vanina d'Ornano*, *Noé*, qui sont de grands opéras; enfin deux opéras-comiques : *Yella* et *les Deux pavillons* ou *le Jaloux et le méfiant*.

Mais la vie d'Halévy a été encore remplie par d'autres soins; nommé dès l'âge de dix-sept ans répétiteur de solfège au Conservatoire, il fut tour à tour titulaire des classes d'harmonie, de contrepoint et de fugue, enfin de composition idéale. Il a compté parmi ses élèves MM. Victor Massé, Gounod, Delfès, Semet...

L'auteur du *Val d'Andorre* prit, en 1826, la succession d'Hérold au Théâtre-Italien comme chef du chant. Il exerça ensuite les mêmes fonctions à l'Opéra, de 1829 à 1840. Ce fut donc lui qui le premier s'assit devant un piano pour faire répéter les rôles de *Guillaume Tell*, de *Robert-le-Diable*, des *Huguenots*, de *la Favorite*, enfin de toutes les partitions de cette époque particulièrement féconde en chefs-d'œuvre.

Nous pousserons jusqu'au bout ces nomenclatures, si sèches qu'elles puissent paraître au lecteur curieux de beau style et de phrases arrondies. Il nous faut, en effet, rappeler au public oublieux que l'auteur de tant d'opéras applaudis fut en même temps un littérateur d'un mérite très-appreciable. Il existe de lui, en librairie, deux volumes intitulés *Souvenirs et portraits*, qui contiennent des notices sur Mozart, Adolphe Adam, Berton, Nourrit, Onslow, Frohberger, Paul Delaroché, David d'Angers, Simart, Abel de Pujol, Fontaine, ... et aussi le début d'un roman, *le Baron de Stora*, qui avait déjà paru dans le *Moniteur*. (Voir Halévy écrivain, une très-intéressante brochure de M. A. Pouglin.)

Telle est, non pas la biographie d'Halévy, mais une série de documents essentiels et d'indications qui en seraient la table des matières.

ALBERT DE LASALLE.

## M. MARBEAU

M. Firmin Marbeau, de Brives, président de la Société des crèches, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-sept ans, après avoir consacré la seconde moitié de sa vie à développer l'institution des crèches qu'il avait fondée en 1844.

Cette institution d'utilité populaire est aujourd'hui répandue dans presque tous les pays de l'Europe et de l'Amérique.

Assurément, dit à juste titre M. de Malaret, ce fut un grand bienfait social de créer ces garderies perfectionnées, où tant d'ouvrières mères de famille, obligées, pour vivre, de passer la journée de travail hors du logis, peuvent, pendant le jour, confier leurs tout jeunes enfants à des personnes intelligentes et dévouées, qui suppléent la mère dans les meilleures conditions morales et hygiéniques.

Sans la crèche, ces ouvrières sont forcées ou de laisser leur jeune enfant seul dans une chambre, exposé à tous les dangers d'un tel abandon; ou de le livrer à la garde d'un autre enfant un peu plus âgé, et de l'exposer ainsi à tous les accidents; ou de le placer dans une de ces garderies malsaines où une pauvre vieille femme, le plus souvent sans ressources ni aptitudes suffisantes, reçoit, pour un prix relativement élevé, et entasse dans un local presque toujours étroit et mal tenu, plus d'enfants qu'elle n'en peut soigner; ou, enfin, ce qui est pis encore, d'envoyer son nouveau-né en nourrice, au loin, dans un de ces nourrissements aventureux d'où le pauvre petit être lui sera ramené un ou deux ans après, le plus souvent infirme ou rachitique, si toutefois encore il n'a pas péri faute de soins.

La crèche a été le remède à ces maux; mais elle a fait plus encore, en organisant l'élevage méthodique des jeunes enfants et surtout cette éducation morale du premier âge, qui est peut-être la partie la plus féconde de l'œuvre de M. Marbeau.

M. Marbeau, en effet, a mis en lumière et consacré par d'heureuses expériences cette idée : que la culture humaine ne doit pas commencer seulement à l'âge dit de raison, à l'âge de sept ans où l'enfant est admis à l'école, ni même à l'âge de trois ans où il est admis à la salle d'asile; mais qu'on pouvait et qu'il fallait commencer l'éducation de l'homme dès les premiers temps de son existence, dès que l'enfant est devenu sensible, par le seul regard, aux influences du milieu où il commence à vivre.

Faire remonter l'éducation de l'homme jusqu'aux sources mêmes de la vie, organiser ce qu'on a nommé « l'éducation des langes », voilà la grande idée que M. Marbeau a introduite dans les esprits et les mœurs de notre siècle, qu'il a appliquée avec succès dans les crèches aux enfants des classes ouvrières, et qu'il a montrée par là aux familles de toutes les autres classes de la société comme un principe d'éducation des enfants.

M. Marbeau avait bien compris la haute portée de cette amélioration sociale, car il a dit : « La sollicitude pour l'enfance est un des signes de la civilisation. »

Cette parole, traduite aujourd'hui en œuvre chez la plupart des peuples civilisés, pourrait être gravée sur sa tombe; elle restera féconde dans la pensée de tous ceux qui ont eu la fortune de coopérer à son œuvre en s'inspirant autant que possible de cet esprit éminent, qui véritablement eut le génie du bien. — M. V.

Quelle femme ne voudrait voir se perpétuer les lilas et les roses de mai? Ce rêve, le *floral* le transporte dans la réalité. Ce puissant aliment chimique vous improvise, en plein hiver, un jardin printanier dans votre appartement. Dans du sable calciné, du verre pilé, une matière inerte quelconque, le *floral* fait pousser les plantes les plus luxuriantes de tous les climats. Cette composition coûte 1 centime environ par plante et par an. On la vend par coffrets, de 5 fr. 50, à l'Agence centrale des agriculteurs de France, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Toutes les semaines il paraît une livraison de la *Mosaïque*, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. C'est une publication très-remarquable et très-utile.

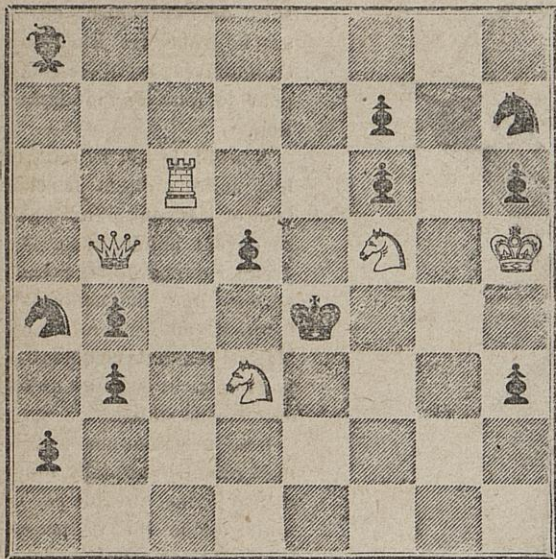
On peut s'en rendre compte, en adressant à l'administration de la *Mosaïque*, 11, quai Voltaire, à Paris, une demande de numéros spécimens, qui sont immédiatement expédiés gratuitement et franco.



**ÉCHECS**

PROBLÈME N° 578

COMPOSÉ PAR M. VILLMERS



Les Blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 576.

- 1. F 5 D
- 2. D 3 FR, échec
- 3. C 3 FD, échec et mat.

(A)

- 1. C pr. T
- 2. F 7 FD, échec et mat le coup suivant.

(B)

- 1. P pr. F
- 2. C 3 F, échec
- 3. P 4 CR, échec et mat.

(C)

- 1. C 8 R ou P 4 C
- 2. T 4 R, échec et mat le coup suivant.

Les solutions commençant par F 5 F ou F pr. P sont dé-  
truites par la réponse P 4 FD.

Celles qui commencent par C 3 FR échec, et continuent  
par F 5 FR ou F 7 FD échec, sont détruites, les premiers  
par C pr. T, et les secondes par C 4 R.

Solutions justes : MM. Quéval; Kassioth; Misselioux;  
L. de Croze; F. Sgnoud; le café d'Orient, à Reims;  
Em. Frau; le Cercle des échecs de l'Isle-sur-le-Doubs; les  
amateurs de la Croix-Blanche, à Balan.

Autre solution juste du problème n° 575 : Le grand café  
Sera, à Angers.

Problème n° 573 : M. Fr. Granados, à New-York.

Autre solution juste du dernier problème graphique du  
Cavalier : MM. les habitués du café de Lyon.

PAUL JOURNOUD.

La Revue de la Mode est une publication illustrée, dans laquelle se trouve réuni tout ce qu'une femme peut désirer : modèles nouveaux de toilettes, de lingerie et confections; travaux d'aiguille, de tapisserie, de crochet; recettes culinaires et d'économie domestique; excellents patrons, etc., etc. La rédaction de ce recueil hebdomadaire, confiée à M<sup>me</sup> de Saverny, contient non-seulement des romans inédits des plus intéressants, mais encore des causeries pratiques sur les devoirs de la femme dans toutes les situations sociales et dans son triple rôle de fille, d'épouse et de mère. Enfin, l'exécution de ses gravures laisse bien loin tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et donne à la Revue de la Mode une valeur artistique que nul ne songe à contester. En un mot, ce journal nous paraît être le journal de modes le plus utile, le plus pratique, le plus artistique, le plus élégant et le plus littéraire parmi tous ceux qui se publient.

Abonnement sans gravures coloriées

Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50.

Abonnement avec gravures coloriées chaque semaine

Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50. — Trois mois, 7 fr.

Envoyer mandat-poste au directeur de la Revue de la Mode, 13, quai Voltaire, à Paris.

La maison de PLUMET, 33, rue Vivienne, Paris, est en mesure d'offrir, dès à présent, une série complète et très-variée de nouveaux modèles de jupons et de tournures, répondant aux exigences de la mode actuelle, et aussi à tous les goûts. Nous allons tâcher d'en donner un aperçu :

L'Élegant est presque un jupon linge, tant la tournure en est cachée. Celle-ci est étroite, les ressorts très-pressés, avec un intérieur lacé et un tablier boutonné au milieu. Le bas de cette tournure est entouré de hontons auxquels vient s'adapter une jupe blanche, dont le devant est formé de plis creux, tandis que le reste est garni de deux hauts volants terminés par un autre volant dentelé.

Le Zanzibar, presque de la taille d'une ancienne crinoline, est complètement formé de ressorts, avec intérieur lacé et tablier uni. Une double monture de ressorts recouvre le milieu de la tournure derrière; ce qui constitue une double traîne et donne à ce modèle une grande force de résistance. Le Zanzibar vient à bout de soulever gracieusement les plus lourdes étoffes d'hiver et contribue grandement au déploiement élégant de la traîne.

La Teinturerie Européenne, 26, boulevard Poissonnière, 2<sup>e</sup> étage, garantit sur facture que toutes les ROBES DE SOIE qui lui seront confiées, pour être teintes en noir fin brillant, seront rendues par ses nouvelles préparations aussi souples que des soieries neuves. Pour DEUIL, les robes et costumes de drap cachemire, etc., avec garnitures, ornements de toutes sortes, sont teints tout faits avec la même perfection que s'ils étaient décousus. Teinture fine pour ameublement. Expédition pour toute l'Europe.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour café à l'eau, café au lait, mazagran, crèmes, bonbons glacés, etc. Prix : 1 fr. 60. Cahon, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau. Paris.

SOURCE MORNAY CHATEAUNEUF  
Eaux de table et de régime par excellence.  
Restaurants, pharmacies, dépôts d'eaux minérales.

**THÉ DE L'EXPOSITION**

Si renommé, 6 francs la Boîte  
RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18, PARIS

CACHEMIRE DE L'INDE pr Robes, seul dépôt en Europe.  
Union des Indes, 1, r. Auber.

EAU GAULOISE à base de GLYCÉRINE et d'ARNICA,  
pour l'Hygiène et la Re-coloration des  
CHEVEUX et de la BARBE, Paris, 4, rue de Provence.

M. LOUIS RENEST, dentiste américain. 1<sup>er</sup> prix  
Médaille d'or. Pose dents et dentiers sans crochets ni  
ressorts par un système perfectionné, inconnu en Europe.  
24, CHAUSSÉE-D'ANTIN, PARIS.

**CHOCOLATS**  
QUALITÉ SUPÉRIEURE  
**C<sup>ie</sup> Coloniale**  
ENTREPOT GÉNÉRAL  
Paris, rue de Rivoli, n° 132  
DANS TOUTES LES VILLES  
CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

CEINTURE contre le mal de mer.  
CEINTURE de sauvetage.  
CEINTURE pour monter à cheval.  
CEINTURE pour soutenir l'abdomen.  
CHARBONNIER, fab<sup>r</sup>. r. St-Honoré, 376. Assomption.

**EAU DE ZÉNOBIE** SEULE PARFAITE P<sup>r</sup> RÉTABLIR LA COULEUR DES  
CHEVEUX, Séguin, 3, r. Huguier, Bordeaux.  
Paris, T<sup>el</sup>. n° 17, r. de Buci; Fax, 9, r. de la Paix.

**PÂTE ÉPILATOIRE** perfectionnée, enlève instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger  
pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSER, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1<sup>er</sup>. PARIS.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE  
**TAMAR INDIEN GRILLON**

Fruit laxatif rafraîchissant, le plus agréable purgatif  
des Enfants, rétablit les fonctions journalières chez les  
personnes sédentaires ou alitées, n'a pas les incon-  
venients des autres purgatifs irritants : aloès, podophylle,  
jalap, scammonée, etc. : 2 fr. 50 la boîte.  
Paris, Ph. GRILLON, 25, r. Grammont, et toutes pharmacies.

**EAU DES FÉES**  
SARAH FÉLIX  
Pour la Re-coloration des Cheveux  
et de la Barbe  
SEULE ADMISE ET RÉCOMPENSÉE A TOUTES LES EXPOSITIONS.  
Nouveaux Produits recommandés :  
POURNADE des FÉES. — EAU de POPÉE. — EAU de TOILETTE des FÉES  
PARIS, 43, RUE RICHER, 43, PARIS.

**BEGUE** L'INSTITUTION DES BÈGUES DE PARIS  
OUVRA UN COURS le 8 novembre.  
Ecrire à MM. CHERVIN, a. d'Eylau, 90.

A LOUER, VASTE LOCAL  
Au rez-de-chaussée  
POUR COMMERCE OU INDUSTRIE  
12, RUE CHARLOT

LE  
**MONITEUR DE L'ÉPARGNE**

JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE

On s'abonne chez MM. V. DESFOSSÉS et C<sup>ie</sup>

AUX BUREAUX DU

COURS QUOTIDIEN DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Paris — 31, place de la Bourse, 31 — Paris

ABONNEMENTS

Paris..... Un an, 10 fr.; six mois, 5 fr.  
Départements Un an, 12 fr.; six mois, 6 fr.

Envoi d'un numéro sur demande affranchie.

Annonces de MM. les Officiers ministériels

ADJ, même sur une enchère, en 2 lots, qui pourront  
être réunis, en la chambre des notaires de Paris,  
le 26 octobre 1875 :

1<sup>o</sup> MAISON D'ANGLE rue  
D'UNE SAINT-MANR. 43.  
Revenu : 10,520 fr. — Mise à prix : 115,000 fr.

2<sup>o</sup> MAISON CONTIGUE rue  
D'UNE ROCHEBRUNE, 11.  
Revenu : 10,140 fr. — Mise à prix 110,000 fr.  
S'ad. à M<sup>e</sup> PÉAN DE SAINT-GILLES, not., r. de Choiseul, 2

2 MAISONS A PARIS

Etude de M<sup>e</sup> LE BRUN, avoué à Paris, rue du 29 Juillet,  
n° 3 (successeur de M<sup>e</sup> Quatrenère).

VENTE, au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 10 no-  
vembre 1875, à deux heures de relevée, en un seul lot, de  
DEUX MAISONS sises à PARIS, rue GERANDO, n° 14 et  
16 (9<sup>e</sup> arrondissement),

Avec le droit au bail et à la promesse de vente du ter-  
rain sur lequel elles sont construites.

Revenu net : 20,000 fr.

Mise à prix : 150,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Le Brun, avoué poursuivant, à Paris, rue du 29  
Juillet, n° 3;

2<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> Dusart, avoué à Paris, rue de Rivoli, n°  
150.

JOINVILLE-LE-PONT

PROPRIÉTÉ, rue de Créteil, 8, A VENDRE, sur une en-  
chère, en la ch. des notaires, le 9 novembre 1875. Jouis-  
sance 15 avril 1876. — Mise à prix : 10,000 fr.

S'ad. à la prop. et à M. Rigaud, 2, r. de Créteil, ou à  
M<sup>e</sup> VIAN, notaire à Paris, 1, rue Turbigo.



LE  
MONUMENT DE CHARLES XIV  
A CHRISTIANIA

Lors de la grande fête qui fut célébrée, en 1867, en Norvège et Suède, à l'occasion de l'union des deux nations scandinaves, quelques personnages éminents proposèrent de faire élever, à Christiania, une statue équestre en l'honneur de Charles XIV Jean, ce roi qui avait effectué cette heureuse alliance bien plus par la prudence que par la force. Ce projet a été réalisé en septembre dernier, et le monument a été inauguré par le roi Oscar II, le petit-fils du grand roi.

L'emplacement est fort bien choisi, la statue étant placée devant le château royal. Le cheval est tourné du côté de la capitale; le roi, le front nu, salue les habitants en sortant du château. On admire le bon air et la ressemblance irréprochable du souverain, autant que la perfection des formes du cheval.

Sur le piédestal, à gauche, on lit : *La nation norvégien-*



Statue de Charles XIV (Bernadotte), récemment inaugurée à Christiania par le roi de Suède et de Norvège. — (Dessin de M. Bocourt, d'après le croquis de M. Karl Maler.)

ne éleva cette statue; à droite : *L'amour du peuple m'a récompensé*, ce qui était la devise du roi.

C'est l'œuvre d'un jeune statuaire norvégien, M. Berghien.

Le 7 septembre, anniversaire de l'avènement du roi sur le trône des États-Unis scandinaves, avait été choisi pour le jour de l'inauguration.

A midi, le roi, la reine et leur suite quittent le château et viennent prendre place devant le monument. Le premier ministre, M. Stang, adresse une éloquente allocution au souverain. Sa Majesté remercie en quelques mots émus et ordonne qu'on découvre la statue.

Des acclamations unanimes retentissent dans l'immense plaine envahie par la foule, et le roi va passer les troupes en revue.

A deux heures, tout était fini; mais on ne pouvait reconnaître la capitale, car à sa population de 80,000 habitants s'étaient joints plusieurs milliers de soldats et plus de 30,000 étrangers.

SKARI MALER.

Christiania (Norvège).



M. Marbeau, ondateur des créanes, récemment décédé.

LE NOUVEAU TIMBRE-POSTE

Un concours public pour la création d'un nouveau type de timbre-poste avait été ouvert par le ministre des finances.

L'artiste, dont le projet aurait été choisi par la commission pour devenir le type du timbre-poste français, était attribué un prix de 1,500 francs.

Parmi les quatre cent trente et un projets soumis à son examen, la commission a donné la préférence à celui que nous reproduisons.

« La paix et le commerce s'unissent et règnent sur le monde; » tel est le sujet symbolique représenté par l'auteur, M. Jules-Auguste Sage, peintre de mérite et élève de M. Picot et de l'École des beaux-arts.



Modèle du nouveau timbre-poste.

Dessin de M. Jules-A. Sage, qui a obtenu le premier prix du concours.

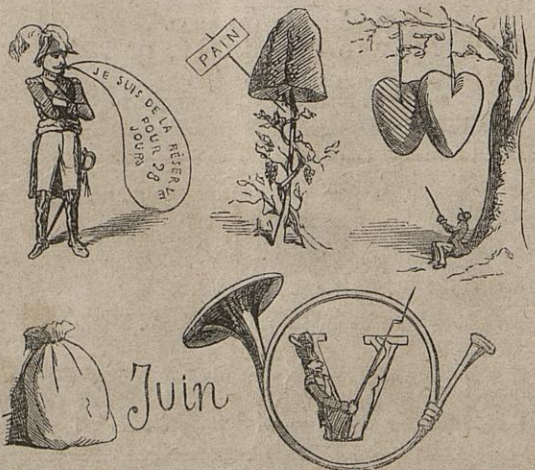
**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, palpitations, nausées, vomissements, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous les désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, foie, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence, qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de M<sup>me</sup> la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, MM. les docteurs professeurs Wurzer, Beneke, Shoreland, Ure, etc.

Cure n° 40,812 : M<sup>me</sup> Marie Joly, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, spasmes et nausées.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Redoutez les apparences... que de sots s'y sont laissés pincer!

Cure n° 9,180. — M. Gauthier, à Luzarche, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.  
Cure n° 45,270. — Phthisie. — M: Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements et surdité de vingt-cinq années.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière. En boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit quatre fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 876 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

Éviter les dangers des contrefaçons, exiger le vrai nom Revalescière Du Barry et des boîtes en fer-blanc.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.